



DÉPARTEMENT DES DEUX-SEVRES

## **Procès verbal de synthèse**

### **des observations du public**

---

ENQUETE PUBLIQUE PRÉALABLE A LA :

« demande autorisation environnementale d'exploiter un parc éolien composé de huit aérogénérateurs et un triple poste de livraison, par la société SAS Fermée Eolienne des Genêts, sur le territoire des communes de Melle, Lusseray et Chef-Boutonne »

Réalisée du 26-09-2022 au 28-10-2022

---

Maitre d'ouvrage : VOLKSWIND

Commissaire enquêteur désigné : Patrick Weber,  
sur décision du tribunal administratif de Poitiers  
**E22000071/86**

## SOMMAIRE

<b>1)</b>	<b><i>Réception des avis du public</i></b> .....	<b>3</b>
<b>2)</b>	<b><i>Nombre d'observations du public</i></b> .....	<b>3</b>
<b>3)</b>	<b><i>Synthèse par thématique des contributions du public</i></b> .....	<b>4</b>
<b>4)</b>	<b><i>Questions par thématique</i></b> .....	<b>4</b>
4.1	<b>LE SEUIL DE SATURATION</b> .....	<b>4</b>
4.2	<b>NUISANCES SONORES, LUMINEUSES ET VISUEL</b> .....	<b>4</b>
4.3	<b>IMPACT SUR LA FAUNE ET LA FLORE</b> .....	<b>4</b>
4.4	<b>RECYCLAGE DES EOLIENNES</b> .....	<b>4</b>
4.5	<b>RENDEMENT</b> .....	<b>4</b>
4.6	<b>"GUIDE DES BONNES PRATIQUES DES PROJETS EOLIENS MELLOIS EN POITOU" ET AVIS DES DELIBERATIONS DES ELUS LOCAUX</b> .....	<b>5</b>
4.7	<b>PRIX DE L'IMMOBILIER ET RETOMBEES ECONOMIQUES</b> .....	<b>5</b>
4.8	<b>LES MESURES COMPENSATOIRES</b> .....	<b>5</b>
<b>5)</b>	<b><i>ANNEXES</i></b> .....	<b>6</b>
1.	<b>Photocopie des registres d'enquête</b> .....	<b>6</b>
2.	<b>Copie des contributions du registre numérique</b> .....	<b>6</b>
3.	<b>Copie des pièces Jointes aux contributions du registre numérique</b> .....	<b>6</b>
4.	<b>Courriers reçus en Mairie</b> .....	<b>6</b>

## 1) Réception des avis du public

La réception des avis du public a été effectuée :

- selon les permanences prévues les :
  - Lundi 26 septembre de 14h00 à 17h00 en mairie de Melle
  - Mardi 04 octobre de 9h00 à 12h00 en mairie de Lusseray
  - Jeudi 13 octobre de 14h00 à 17h00 en mairie de Chef-Boutonne
  - Mercredi 19 octobre de 9h00 à 12h00 en mairie de Chef-Boutonne
  - Vendredi 28 octobre de 14h00 à 17h00 en mairie de Melle
- Par courrier à l'adresse des Mairies de Melle, Lusseray et Chef-Boutonne ou sur les registres disponibles aux heures d'ouverture de ces mairies.
- Par le registre numérique sur le site internet : <https://www.registre-numerique.fr/eolien-genets>
- Par e-mail : [eolien-genets@mail.registre-numerique.fr](mailto:eolien-genets@mail.registre-numerique.fr)

## 2) Nombre d'observations du public

- 8 observations inscrites sur les 3 registres et 15 courriers reçus en Mairie.

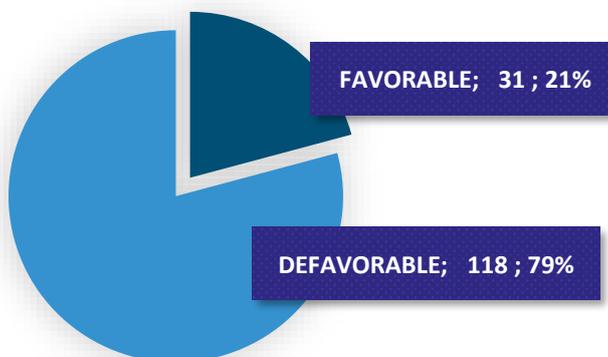
AVIS	MELLE		LUSSERAY		CHEF-BOUTONNE		TOTAL
	Registre	Courriers	Registre	Courriers	Registre	Courriers	
FAVORABLE			4	3		1	8 (35%)
DEFAVORABLE	1	9	2		1	2	15 (65%)
<b>Total général</b>	1	9	6	3	1	3	<b>23</b>

- 137 observations enregistrées sur le registre numérique et par e-mail : dont 10 doublons, soit 127 observations retenues.

AVIS	contributions sur le registre numérique	
FAVORABLE	24	(19%)
DEFAVORABLE	103	(81%)
<b>Total général</b>	<b>127</b>	

L'enquête publique a totalisée 150 contributions dont 21% d'avis favorables et 79% défavorables.

**150 contributions  
du public**



### 3) Synthèse par thématique des contributions du public

Les contributions du public sont regroupées par thématiques principales abordées :

THEMATIQUES	Contributions
SEUIL DE SATURATION	72%
NUISANCES SONORES, LUMINEUSES ET VISUEL	7%
IMPACT SUR LA FAUNE ET LA FLORE	7%
RENDEMENT	6%
RECYCLAGE DES EOLIENNES	3%
"GUIDE DES BONNES PRATIQUES DES PROJETS EOLIENS MELLOIS EN POITOU" ET AVIS DES DELIBERATIONS DES ELUS LOCAUX	2%
PRIX DE L'IMMOBILIER ET RETOMBEES ECONOMIQUES	1%
LES MESURES COMPENSATOIRES	1%
<b>Total général</b>	<b>100%</b>

### 4) Questions par thématique

#### 4.1 LE SEUIL DE SATURATION

La majorité des contributions évoquent la saturation de la zone en équipement éolienne alors que plusieurs projets sont encore en cours d'étude. Quelle limite peut-on donner au développement de l'éolien sur une zone ?

#### 4.2 NUISANCES SONORES, LUMINEUSES ET VISUEL

Le projet présente les mesures de bridage pour réduire les nuisances sonores et lumineuse qui ne donne pas satisfaction auprès de certains contributeurs. D'autres améliorations sont-elles possibles ?

#### 4.3 IMPACT SUR LA FAUNE ET LA FLORE

Est-il possible de réduire l'impact sur la faune et la flore ?

#### 4.4 RECYCLAGE DES EOLIENNES

Le recyclage des éoliennes est-il optimisé et pourra-t-il suivre les évolutions à venir ?

#### 4.5 RENDEMENT

Suite a un fonctionnement réduit lié au vent et aux mesures de bridage pour la réduction des nuisances, quel est le rendement moyen et le prix de revient de l'énergie produite par d'une éolienne ?

#### 4.6 "GUIDE DES BONNES PRATIQUES DES PROJETS EOLIENS MELLOIS EN POITOU" ET AVIS DES DELIBERATIONS DES ELUS LOCAUX

Certains avis signalent que le « guide des bonnes pratiques des projets éoliens dans le mellois » n'est pas respecté sur ce projet, alors que des zones d'implantations sont proposées. L'avis des élus est-il pris en compte dans la phase d'étude du projet ?

#### 4.7 PRIX DE L'IMMOBILIER ET RETOMBÉES ECONOMIQUES

Certaines contributions évoquent une chute du prix de l'immobilier, et de faibles retombées économiques pour la commune et pour les habitants.

Quelles informations pouvez-vous apporter ?

#### 4.8 LES MESURES COMPENSATOIRES

Certains contributeurs s'interrogent sur l'équité des mesures compensatoires. Pouvez-vous apporter un complément d'information ?

Pour rappel, à réception du Procès Verbal de synthèse des observations du public, le maître d'ouvrage est invité à produire son mémoire en réponse dans les 15 jours.

## 5) ANNEXES

1. Photocopie des registres d'enquête
2. Copie des contributions du registre numérique
3. Copie des pièces Jointes aux contributions du registre numérique
4. Courriers reçus en Mairie